

AVIS AUX MEMBRES



CANADIAN DERIVATIVES
CLEARING CORPORATION

CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES
No. 2002-081
Le 30 août 2002

RAJUSTEMENT DE CONTRAT

TRIZECHAHN CORPORATION. (TZQ) Rajustement en espèces

Pour faire suite à l'avis aux membres No. 2002-078, du 30 juillet 2002, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD) a été informée que les détenteurs de Certificats d'échange de Trizec Properties, recevront à l'expiration un montant compensatoire calculé au prorata de leur actions. De plus, la CCCPD a été informée que le montant en espèces s'établira comme suit :

Certificat d'échange de Trizec Properties Inc. (XTR) :16,91 \$CAN

Par conséquent, la CCCPD calculera les montants en espèces de la manière suivante :

XTR

10 x 16,91 \$CAN = 169,10 \$CAN par contrat TZQ.

Selon cette formule, le nouveau livrable par contrat TZQ s'établit comme suit :

Nouveaux livrables par contrat :

- 1) 89 TZC - Actions à droit de vote subalterne de Trizec Canada (100 x 0,89731519);
- 2) **169,10 \$CAN en espèces au lieu de 10 XTR – Certificats d'échanges de Trizec Properties** (10 x 16,91);
- 3) 18,36 \$CAN en espèces au lieu de 0,731519 de TZC;
- 4) 6,74 \$CAN en espèces au lieu de 0,268481 de XTR .

*Le règlement des options TZQ s'effectuera par le système de règlement en espèces de la CCCPD. La portion en espèces du livrable demeure permanente en tant que partie du livrable de l'option, et ne varie pas aux changements de prix des titres également inclus dans le livrable.

La CCCPD effectuera un ajustement en espèces basé sur la formule suivante :

Les membres qui ont effectué la levée de leurs options d'achat recevront $18,36 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $0,731519 \text{ TZC}$) x le nombre de contrats levés, (+) $175,84 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $10,268481 \text{ XTR}$) x le nombre de contrats levés.

Les membres qui ont été assignés à leurs options d'achat livreront $18,36 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $0,731519 \text{ TZC}$) x le nombre de contrats assignés, (+) $175,84 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $10,268481 \text{ XTR}$) x le nombre de contrats assignés.

Les membres qui ont effectué la levée de leurs options de vente livreront $18,36 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $0,731519 \text{ TZC}$) x le nombre de contrats levés, (+) $175,84 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $10,268481 \text{ XTR}$) x le nombre de contrats levés.

Les membres qui ont été assignés à leurs options de vente recevront $18,36 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $0,731519 \text{ TZC}$) x le nombre de contrats assignés, (+) $175,84 \text{ \$CAN}$ (au lieu de $10,268481 \text{ XTR}$) x le nombre de contrats assignés.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CATÉGORIE SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CCCPD.

Michel Favreau
Premier vice-président
et chef de la compensation